

JOURNÉE du **V**IGNOBLE **V**AUDOIS

Message du Président

François Montet

Communication lors de la journée du vignoble vaudois

du 13 novembre 2025 à Villeneuve, Chablais AOC

Chères vigneronnes, chers vigneron,

Le millésime 2025, une année relativement facile au niveau de la culture mais contrastant totalement avec les perspectives de mise en marché.

Non prise en charge ou partielle de récoltes chez certains fournisseurs, courtiers démarchant à des prix ridicules pour le compte de certains acteurs de la mise en marché. Augmentation logique des stocks dans les caves de toutes tailles.

Si la situation actuelle n'est finalement que l'aboutissement d'un long processus économique, momentanément freiné par le Covid, c'est la brutalité de son ralentissement qui a frappé les esprits.

Mais ne nous trompons pas, c'est bien la période post-covid qui a précipité et scellé les changements dans les habitudes de consommation et dont nous mesurons aujourd'hui les effets déléteurs.

A cela il convient de rajouter les nombreux accords commerciaux signés par notre pays depuis 1995 dans lesquels la viticulture a toujours figuré en bonne place dans la corbeille de la mariée.

Si le monde viticole peut bien comprendre la nécessité de tels accords pour la prospérité de notre pays, il n'en demeure pas moins que la Suisse s'est hissée dans le top 10 des pays importateurs de vin en valeur absolue. Nos voisins viticoles ne se privent pas pour la pilonner à grands renforts d'aide à l'exportation créant ainsi une forme de concurrence déloyale.

Après celui avec le Chili, l'annonce d'un nouvel accord avec le Mercosur dans le courant de l'été a eu le don de mettre le vignoble en ébullition quand bien même ils ne déploient pas encore leurs effets.

La convocation dans la foulée des états généraux de la viti-viniculture suisse en date du 18 août par M. le Conseiller Fédéral Guy Parmelin et la prise de conscience des cantons de la gravité de la situation a fait naître un peu d'espoir dans le vignoble.

Beaucoup de monde à la table des discussions, beaucoup de solutions esquissées et beaucoup d'attente du côté des vigneronnes et vigneron, particulièrement la jeune génération qui est et sera logiquement fortement impactée. Dans la foulée, créations de groupes de travail et multiplications des séances.

Voilà pour le décor. Maintenant place à la réalité. Comme vous le savez certainement je ne fais pas de politique, seulement de la défense des intérêts des vigneronnes et vigneron et je ne vais pas vous enjoliver la situation.

Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour défendre vos intérêts au niveau suisse et cantonal. Au niveau fédéral, il y a quelques solutions, mais celles-ci se heurtent souvent à la dure réalité. Ces points d'ailleurs figurent dans le rapport de gestion.

L'article 78 de la loi sur l'agriculture permettant des prêts à taux 0% n'est pas activable dans l'immédiat, le fond étant déjà épuisé avant ce fameux 18 août.

La modification de l'article 22 modifiant l'attribution du contingent tarifaire selon la prestation en faveur de la production suisse occupe le groupe de travail depuis plusieurs séances. La difficulté est de rendre l'ordonnance compatible avec les précédents accords signés par la Confédération avec l'OMC.

La pérennisation de l'aide financière de 9 mio pour la promotion des ventes sera traitée dans le cadre des budgets 2026 et suivants.

Le soutien à la promotion et innovation ainsi que d'éventuelles aides à la restructuration du vignoble seront travaillées dans un deuxième temps.

La conclusion de convention d'objectifs avec la grande distribution se heurte à beaucoup de réticences de leur part malgré de beaux discours. Pourquoi changer un système rodé et rémunérateur même si cela se fait au détriment des producteurs locaux.

Au niveau cantonal, proximité et contacts aidant, les choses avancent plus vite et Mme la Conseillère d'Etat en charge de la viticulture vous fera des annonces lors de son allocution. Sans trahir de secret, je peux vous dire que les trois axes retenus concerneront la promotion, la production et la relève.

Ces aides précieuses ne suffiront toutefois pas à sortir complètement la viticulture de cette crise profonde et il vous incombera, vigneronnes et vignerons de faire des choix stratégiques, de repenser votre modèle d'affaires, d'innover quand cela est possible et surtout de ne pas se décourager. L'Etat ne pourra pas tout.

C'est pourquoi, sous l'impulsion de la Fédération vigneronne vaudoise, la CIVV a validé la création d'un groupe de travail réfléchissant à un redimensionnement intelligent du vignoble en y intégrant trois piliers fondamentaux. Adéquation de l'offre et de la demande pour une meilleure rentabilité économique, prise en compte de la dimension paysagère afin de conserver le coeur du vignoble intact et incitation volontaire. Il n'est pas dans l'idée d'obliger à arracher, mais plutôt d'accompagner les exploitants qui veulent ou doivent le faire.

Nous avons préalablement demandé l'instauration d'un moratoire de cinq ans sur l'extension du cadastre viticole cantonal le temps de remettre de l'ordre dans la maison.

Nous avons encore des cartes en main. Une gestion pointue de l'offre et de la demande couplée à une reconnaissance large de notre savoir-faire, à la qualité de nos produits et à notre capacité d'innovation seront les pierres angulaires de la réussite. Dans chaque crise naissent des opportunités. A nous de les saisir.

Concernant les dossiers cantonaux et fédéraux déjà en cours avant cette période, tout figure dans le rapport de gestion préparé par notre secrétaire. Les choses avancent au rythme des prises en compte de l'administration et des consultations. C'est-à-dire pas assez vite à notre goût mais l'essentiel étant que ces dossiers aboutissent.

Avant de terminer ce message, je tiens à remercier tous mes collègues du bureau, du comité cantonal, notre secrétaire patronal ainsi que vous toutes et tous qui œuvrez pour la défense professionnelle ainsi que pour la promotion de nos produits. Merci également à vous qui par le versement de vos contributions permettez un avenir pour les vins vaudois.

Au nom de la Fédération vigneronne vaudoise, je vous souhaite par anticipation une année viticole 2026 vous permettant un avenir économique décent.

François Montet
Vigneron
Président de la FVV